

La loi du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux

PREMIÈRE PARTIE - LES LARGES CONDITIONS D'APPLICATION DE LA RESPONSABILITÉ ISSUE DE LA LOI DU 19 MAI 1998

TITRE 1 - Le produit défectueux causant un dommage

Chapitre 1 - Le produit défectueux

Chapitre 2 - Les dommages

TITRE 2 - Les personnes concernées par la nouvelle responsabilité

Chapitre 1 - Les personnes responsables

Chapitre 2 - Les victimes

DEUXIÈME PARTIE - LES SÉRIEUSES LIMITATIONS À L'APPLICATION DE LA RESPONSABILITÉ ISSUE DE LA LOI DU 19 MAI 1998

TITRE 1 - Les limites tenant aux causes d'exonération de responsabilité

Chapitre 1 - Les causes d'exonération imposées par la directive

Chapitre 2 - La cause d'exonération proposée par la directive : le risque de développement

TITRE 2 - Les limites tenant à la procédure

Chapitre 1 - Le respect des délais

Chapitre 2 - L'option de la victime quant au fondement de son action